

Notre approche en matière de changements climatiques

Introduction

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA)¹ reconnaît l'importance de l'objectif mondial visant à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 afin d'atténuer les risques climatiques. Pour les types de placement applicables², nous tenons compte des enjeux importants liés aux changements climatiques dans nos processus d'intégration des critères ESG et de gérance active.

À titre de gestionnaire d'actifs et de fiduciaire des avoirs de nos clients, nous devons nous acquitter d'une tâche importante : examiner tous les facteurs pertinents susceptibles d'influer sur les rendements ajustés au risque de nos placements. À RBC GMA, nous croyons que l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'approche de placement, s'il y a lieu, nous permet d'améliorer le rendement à long terme ajusté au risque de nos portefeuilles et de respecter notre devoir fiduciaire. Les changements climatiques comptent parmi ces facteurs.

Nous reconnaissons l'importance de l'Accord de Paris et l'objectif international de maintenir le réchauffement climatique à « un niveau bien inférieur à 2 °C », et de préférence à 1,5 °C au plus, d'ici la fin du siècle, afin d'atténuer les risques liés au climat. Les meilleures données scientifiques disponibles indiquent que pour atteindre cet objectif, les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) devront diminuer de 45 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2010, et être nulles en 2050 ou avant³.

Les effets des changements climatiques sont systémiques et sans précédent. Ils se font déjà sentir. Bien qu'ils soient susceptibles d'influer sur l'économie mondiale, leurs impacts

économiques sur certains marchés, régions et placements sont complexes, variés et incertains. Les gouvernements, les entreprises, les consommateurs et les investisseurs ont tous un rôle à jouer dans la gestion des risques liés au climat. À titre de gestionnaires d'actifs et d'investisseurs, et de gérants des avoirs de nos clients, nous croyons que la prise en compte des occasions et des risques importants engendrés par les changements climatiques dans notre approche de placement, s'il y a lieu, peut améliorer nos résultats à long terme ajustés du risque.

La supervision par le conseil d'administration, la responsabilisation des cadres et la collaboration intraentreprise sont essentielles à l'efficacité de la mise en œuvre. Voilà pourquoi l'approche de RBC GMA en matière de changements climatiques a été approuvée par le Comité de direction de RBC GMA, qui assure chaque année l'examen et le suivi des progrès par rapport à nos objectifs. La mise en œuvre incombe principalement à l'équipe Investissement responsable et les équipes de placement, qui relèvent directement du chef des placements.

« Nous prenons au sérieux notre responsabilité d'assurer un meilleur avenir financier à nos clients et à leurs bénéficiaires, et cette responsabilité implique entre autres de tenir compte des répercussions financières des changements climatiques. »

Damon Williams, chef de la direction, RBC GMA

« Les changements climatiques auront un impact sur les économies, les marchés et les sociétés, présentant à la fois des risques et des occasions pour les investisseurs. Nous sommes déterminés à évaluer de façon suivie les données climatiques et les méthodes prospectives en vue d'éclairer nos processus de placement et de chercher à maximiser les rendements ajustés au risque pour nos clients. »

Daniel E. Chornous, chef des placements, RBC GMA

¹ Dans le présent document, l'appellation RBC GMA (nous, nos ou notre) comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris PH&N Institutionnel), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC. Par souci de clarté, le présent document ne fait pas mention de RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.

² Dans le présent document, certaines stratégies de placement et catégories d'actifs, de risques ou de titres qui n'intègrent pas les critères ESG sont exclues des références à notre méthode de placement, aux types de placements applicables et aux actifs sous gestion applicables. À titre d'exemple, le marché monétaire, les stratégies d'achat à long terme, les stratégies passives et certaines stratégies de tiers gérées par des sous-conseillers, ou certains instruments dérivés ou en devises n'intègrent pas les critères ESG. Dans la plupart de ces cas, sinon dans tous les cas, RBC GMA n'entretient pas de dialogue avec les émetteurs. Le présent document traite de nos placements qui intègrent les critères ESG.

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2019), [Lien](#).

Notre approche en matière de changements climatiques



Nos convictions

- Les changements climatiques constituent une question urgente susceptible d'avoir des répercussions sur les émetteurs ainsi que sur les économies, les marchés et la société dans lesquels ils exercent leurs activités.
- L'intégration des critères ESG importants, le cas échéant et y compris ceux liés aux changements climatiques, peut optimiser les rendements à long terme ajustés au risque.
- La gestion active peut être un moyen efficace dont nous disposons en tant qu'investisseurs pour favoriser la réduction des émissions réelles dans l'ensemble de l'économie, tout en respectant notre devoir fiduciaire envers les clients.



Nos engagements

- Nous reconnaissons l'importance de l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant, afin d'atténuer les risques liés au climat.
- Nos équipes de placement intègrent des facteurs importants liés aux changements climatiques dans leurs décisions de placement pour les types de placement applicables.
- Nous analysons les occasions et les risques liés au climat au niveau des émetteurs et portefeuilles, pour les types de placement applicables.
- Nous recourons à la gestion active pour encourager la gestion des occasions et des risques importants liés au climat. Lorsque nos intérêts sont les mêmes, nous collaborons avec des investisseurs aux vues similaires.
- Nous apportons des solutions concernant les changements climatiques en fonction des besoins des clients.
- Nous sommes transparents en matière de changements climatiques.
- Nous réduisons les émissions provenant de nos propres activités afin de concrétiser notre ambition zéro émission nette⁴.



Nos interventions

- Nous utilisons un large éventail de données, notamment sur le climat, pour intégrer les facteurs climatiques importants dans nos décisions de placement pour les types de placement applicables.
- Nous mesurons, surveillons et divulguons les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs sous gestion et effectuons une analyse de scénarios climatiques, pour les types de placement applicables.
- Nous menons des recherches sur le climat et développons nos connaissances à ce sujet sur des plateformes de placement et d'autres types de plateforme.
- Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques par l'entremise de votes par procuration, selon les [Directives de vote par procuration de RBC GMA](#), et publions nos registres de vote sur nos sites Web régionaux, conformément à la réglementation applicable.
- Nous sommes signataires de Climate Action 100+ et d'Engagement climatique Canada.
- Depuis 2020, nous publions un rapport climatique annuel en nous appuyant sur les recommandations du GIFCC.

⁴ Comme le précise la [Stratégie climatique RBC](#).

Prise en compte des changements climatiques

Notre approche des changements climatiques respecte les trois piliers établis dans notre approche de l'investissement responsable.



Intégration des critères ESG

Nous tenons compte des occasions et des risques liés aux changements climatiques qui ont une importance sur le plan financier dans nos décisions de placement pour les types de placement applicables.



Gérance active

Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques grâce à des votes par procuration et à un dialogue judicieux avec les sociétés émettrices, pour les types de placement applicables. Nous amorçons réglementaires sur des enjeux liés aux changements climatiques et nous collaborons avec d'autres investisseurs aux vues similaires, s'il y a lieu.



Solutions et rapports axés sur les clients

Nous adaptons nos solutions concernant les changements climatiques en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents sur ces enjeux.

Lutter contre les changements climatiques dans le cadre de nos activités

Réduire les émissions provenant de nos propres activités afin de concrétiser notre ambition zéro émission nette.⁵

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici 2025⁵.
Faire en sorte que, d'ici 2025, 100 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES.⁵

Réduire les déchets produits par RBC GMA en gérant la demande et en recyclant les déchets de produits électroniques, de papier et de plastique.

⁵ Comme le précise la [Stratégie climatique RBC](#).

Principaux engagements

Nous intégrons les facteurs liés aux changements climatiques importants dans nos décisions de placement pour les types de placement applicables.

- Nous utilisons des données et des analyses climatiques pour déterminer, évaluer et surveiller les répercussions des risques et des occasions liés au climat. Nous prenons notamment en considération les émissions de carbone, les risques et occasions liés à la transition, les objectifs climatiques des émetteurs, le respect de l'objectif de température et l'analyse des scénarios climatiques.
- Nous espérons que toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons cerneront et communiqueront publiquement les répercussions financières et stratégiques importantes de la transition vers une économie à zéro émission nette.
- Là où le climat représente un risque financier majeur, nous nous attendons à ce que les sociétés dans lesquelles nous investissons définissent des cibles et élaborent des plans d'action crédibles conformes à l'ambition mondiale d'atteindre un bilan de zéro émission nette en 2050 ou avant. Nous nous attendons également à ce qu'elles progressent dans la réalisation de leurs engagements.
- Nous recourons à la gestion active pour encourager la gestion des occasions et des risques importants liés au climat. Nous établissons notamment un plan visant à maintenir des communications suivies avec les émetteurs pour lesquels, selon nous, le changement climatique représente un risque financier majeur s'ils ne disposent pas de cibles et de plans d'action en matière de carboneutralité ou s'ils sont en retard sur leurs pairs.
- Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques par l'entremise de votes par procuration, selon les [Directives de vote par procuration de RBC GMA](#), et publions nos registres de vote sur nos sites Web régionaux, conformément à la réglementation applicable.
- Nous continuons à évaluer le rôle de la dynamique de l'utilisation des terres dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, et nous établirons un plan pour communiquer avec les émetteurs à propos des répercussions importantes découlant de l'utilisation des terres, s'il y a lieu.

Nous offrons à nos clients des solutions et des rapports transparents sur le climat.

- Nous collaborons en permanence avec les clients institutionnels de manière à les aider à atteindre les objectifs climatiques dans leurs portefeuilles.

- Nous continuons d'informer nos clients sur les critères ESG et liés au climat de façon aussi transparente que possible, et cherchons continuellement à améliorer la qualité de nos rapports.
- Nous continuons d'étudier les nouveaux produits et les occasions favorables à la transition vers une économie carboneutre.

Nous prenons en compte l'objectif de carboneutralité dans l'exercice de nos activités.

- Le rendement, les objectifs et la publication d'informations en matière d'émissions de GES attribuables aux activités sont établis dans le cadre de la stratégie climatique de RBC, qui comprend RBC GMA.
- RBC s'est engagée à atteindre l'objectif zéro émission nette dans ses activités. Pour y arriver, elle s'est donné deux cibles : réduire de 70 % ses émissions de GES (en fonction du marché) par rapport à son niveau de référence de 2018⁶ et faire en sorte que 100 %⁷ de son approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES, toutes deux d'ici 2025.⁸
- RBC s'est jointe à l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA) et s'est engagée à atteindre la cible de zéro émission nette découlant de ses activités de prêt d'ici 2050.⁹

Nous assumons nos responsabilités et faisons preuve de transparence sur tout ce qui a trait au climat.

- L'investissement responsable, qui tient compte des changements climatiques, figure parmi nos objectifs stratégiques.
- Le chef des placements est chargé de superviser les stratégies, les politiques et les rendements de placement de toutes les sociétés affiliées, y compris en ce qui concerne l'investissement responsable.
- Nous sommes signataires de la déclaration d'appui à la norme climatique de [l'ISSB de la COP28](#), qui intègre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous publions un rapport climatique annuel en nous appuyant sur les recommandations du GIFCC.
- Nous mesurons, surveillons et divulguons les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs applicables sous gestion (ASG) à l'aide des méthodes et des meilleures pratiques établies.
- Nous effectuons une analyse de scénarios climatiques pour évaluer l'incidence des différentes trajectoires climatiques sur les placements applicables, y compris les scénarios de réchauffement de 1,5 °C et de 2 °C, et nous en publierons les résultats

⁶ Inclut les émissions de GES des périmètres 1 et 2 (fondées sur le marché) et du périmètre 3 (déplacements d'affaires) provenant de nos activités à l'échelle mondiale, utilisant l'année 2018 comme année de référence.

⁷ L'électricité renouvelable est définie comme l'énergie produite à partir de sources renouvelables, comme l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire. Les sources non émettrices de GES comprennent la production d'énergie nucléaire. Le rendement par rapport à notre objectif de consommation d'électricité entièrement renouvelable et sans émissions d'ici 2025 est calculé en fonction des données sur la composition du réseau et des crédits d'énergie renouvelable que nous achetons de tiers ou recevons au titre de nos deux conventions d'achat d'énergie renouvelable. Une convention d'achat d'énergie renouvelable s'entend d'un accord financier à long terme conclu entre un acheteur et un vendeur dans le cadre duquel l'acheteur garantit au vendeur un prix fixe pour l'énergie renouvelable issue du projet.

⁸ Comme le précise la Stratégie climatique RBC.

⁹ Les banques qui adhèrent à l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA) s'engagent à réduire les émissions de GES découlant de leurs activités d'exploitation et de prêt de manière à atteindre un bilan zéro émission nette d'ici 2050. Veuillez consulter le site Web de la NZBA pour en savoir plus.

À propos des placements dans les combustibles fossiles

De manière générale, RBC GMA n'exclut pas un placement ou un secteur particulier uniquement en fonction des critères ESG ou liés au climat. Cependant, certaines de nos stratégies prévoient des exclusions. Il s'agit notamment de stratégies sans combustibles fossiles qui sont offertes dans certaines parties du monde. Nous consultons également les clients du secteur institutionnel pour leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins, notamment en matière d'exclusions et d'approches de gestion des risques et des occasions liés au climat. Nous travaillons main dans la main avec eux à renforcer la transparence, à étoffer les rapports sur les risques et les occasions liés au climat, et à élargir la palette de nos solutions de placement.

La mise en place d'une économie carboneutre d'ici 2050 exigera des réductions des émissions de GES dans tous les secteurs, mais également des changements structurels, en particulier dans nos systèmes d'énergie et de transport, qui dépendent des combustibles fossiles, ainsi que dans les secteurs de la fabrication et de la construction, hautement énergivores. RBC GMA est consciente des risques et des occasions potentiellement importants liés au climat auxquels le secteur de l'énergie est confronté, et tient compte de ces facteurs dans ses décisions de placement, pour les types de placement applicables. Nous prenons notamment en compte les émissions au niveau d'une société et du portefeuille (en valeur absolue et selon l'intensité), l'exposition au risque de délaissement d'actifs, ainsi que les objectifs de réduction d'émissions des émetteurs et les progrès réalisés dans ce sens, s'il y a lieu. À l'aide d'une méthode scientifique, nous mesurons

et surveillons la trajectoire de température et le respect de l'objectif zéro émission nette des portefeuilles, et divulguons les principaux paramètres climatiques dans notre rapport climatique annuel.

RBC GMA espère que les émetteurs de tous les secteurs et les parties du monde où le climat représente, selon nous, un risque financier majeur définiront des cibles et des plans d'action qui tendent vers un bilan de zéro émission nette. La gérance active peut être un moyen efficace dont nous disposons en tant qu'investisseurs pour favoriser la réduction des émissions réelles dans l'ensemble de l'économie, tout en respectant notre devoir fiduciaire envers les clients. Bien que le désinvestissement demeure une option envisageable pour nos équipes des placements, nous préférons emprunter la voie du dialogue avec les émetteurs sur les enjeux climatiques importants. Nous discutons notamment, seuls ou en collaboration avec d'autres investisseurs, avec les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés afin de mieux comprendre leur stratégie, de les amener à mieux maîtriser les risques importants et d'exiger une plus grande transparence sur les questions importantes. En tant que signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, de Climate Action 100+ et d'Engagement climatique Canada, nous collaborons également avec d'autres investisseurs aux vues similaires afin de maintenir des communications suivies avec les sociétés émettrices pour lesquelles, selon nous, les changements climatiques et la transition vers la carboneutralité représentent des risques majeurs pour leurs investissements.



RBC Gestion mondiale d'actifs

Pour en savoir plus sur notre approche, rendez-vous à rbcgam.com/gir.

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre indicatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et ce, dans tous les territoires. Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Le présent document ne peut pas être distribué aux investisseurs résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC). Elle regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC. Par souci de clarté, le présent document ne fait pas mention de RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.

Au Canada, le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, le présent document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, le présent document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, le présent document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au www.rbcgam.com.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA et sont susceptibles de changer à tout moment. Ces avis sont fournis à titre informatif uniquement et ne sont pas destinés à constituer des conseils d'investissement ou financiers et ne doivent pas être invoqués ni pris en compte pour fournir de tels conseils. RBC GMA n'assume aucune obligation ni responsabilité de mettre à jour ces opinions.

Le présent document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, s'il est approprié et permis de le faire, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA, et peuvent changer à tout moment. Elles sont données à titre indicatif seulement et ne visent pas à fournir des conseils financiers ou liés aux placements et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA n'est pas tenue de mettre à jour ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier ces renseignements, ou de cesser de les publier.

Certains énoncés contenus dans le présent document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.